

## États-Unis : rapport 2014

Le 20 juin dernier, le Département d'État des États-Unis a publié son rapport mondial 2014 sur la traite des personnes. Ce rapport annuel présente un résumé de la réponse des pays pour éliminer la traite des personnes ainsi que leur conformité avec les normes du Département d'État.

Cette année ce sont la Thaïlande, la Malaisie et le Venezuela qui sont accusés de ne pas lutter suffisamment contre la traite des êtres humains. Ces trois pays et la Gambie se retrou-

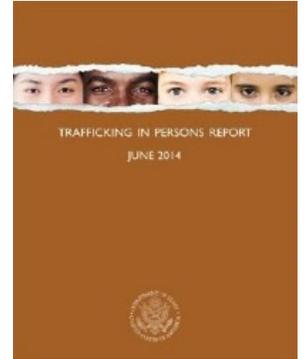
vent aux côtés de l'Iran, de la Syrie et de la Corée du Nord, au plus bas de ce classement mondial dressé chaque année par le département d'État.

Le rapport complet (en anglais) est disponible en ligne :

<http://www.state.gov/j/tip/rls/tiprpt/2014> .

### Le Canada

Dans le chapitre portant sur le Canada, on y rappelle que le gouvernement du Canada se con-



forme pleinement aux normes minimales pour l'élimination de la traite des personnes et qu'il y a eu des avancées concrètes en matière d'enquêtes.

Suite à la page 2...

## Journée mondiale de la dignité des victimes



En novembre 2013, l'Assemblée générale a adopté la [résolution 68/192](#) et a proclamé le 30 juillet *Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite des êtres humains*. Cette Journée est l'occasion de faire connaître la situation des victimes de la traite humaine

et promouvoir et protéger leurs droits.

Le message du secrétaire général, Ban Ki Moon est un appel à l'action pour faire cesser ce crime et donner de l'espoir aux victimes. Il a aussi déclaré qu'« il faut s'attaquer au mal à la racine. La pauvreté extrême, l'inégalité solidement implantée et l'absence d'éducation et

de perspectives dans la vie créent des vulnérabilités que les trafiquants ne manquent pas d'exploiter. ».

Pour souligner cette journée, la coordonnatrice de Justice sociale, province Esther-Blondin, a préparé une prière pour les victimes de traite humaine, que vous trouverez sur le site du [CATHII](#). ●

### Dans ce numéro :

États-Unis : rapport 2014	2
Décès d'une victime de traite humaine	2
Séminaire sur la traite humaine au Népal	3
La traite humaine au Népal	3
Activités des membres	4
Rapport : Prévenir la traite des femmes à Ottawa	4

À surveiller

**17 septembre 2014**

**En Marche!**

**Pour un avenir durable  
SANS traite des personnes**

[www.facebook.com/  
FreedomRelayMontreal](http://www.facebook.com/FreedomRelayMontreal)

## États-Unis : rapport 2014 (suite)

Ainsi, en 2013, le gouvernement a obtenu, pour la première fois, une condamnation pour servitude domestique, il a augmenté le nombre de condamnations obtenues par rapport à l'année précédente. Toutefois, on y mentionne que peu de services spécialisés étaient disponibles pour les victimes.

### Recommandations

Des recommandations sont faites au Canada. Parmi celles-ci figurent les suivantes :

- Améliorer l'accès aux soins spécialisés et aux services de réintégration pour les victimes, en collaboration avec la société civile et par le biais d'un mécanisme de financement spécialisé;

- Intensifier les efforts déployés pour enquêter et poursuivre les cas de traite;
- Augmenter l'utilisation de techniques proactives de maintien de l'ordre afin d'enquêter sur la traite, y compris le travail forcé;
- Renforcer la formation des fonctionnaires travaillant dans les forces de l'ordre, l'immigration, la justice, les soins de santé et le travail social afin qu'ils puissent reconnaître et aider les personnes subissant la traite, de même que sur les formes complexes et subtiles que prend la coercition employée par les trafiquants;
- Améliorer la collaboration et la coordination entre les fournisseurs de services et les

forces de l'ordre afin de s'assurer que les besoins des personnes subissant la traite soient comblés par des gestionnaires de cas ou des avocats spécialisés;

- Renforcer la communication entre les acteurs fédéraux, provinciaux et territoriaux;
- Mener des enquêtes sur les touristes sexuels canadiens pour les poursuivre en justice;
- Améliorer la collecte de données en lien avec la traite (en particulier en ce qui a trait à l'identification et à l'assistance).

Pour lire le chapitre sur le Canada, voir le site de l'[Ambassade des États-Unis au Canada](#). ●

## Décès d'une victime de traite humaine

Le 10 juin dernier, Janos Acs s'est suicidé sur les rails de train d'Hamilton. Cet homme de 60 ans était du nombre des Hongrois sauvés en 2009 par la GRC des mains de trafiquants hongrois. Lui-même hongrois, il avait été amené au Canada sur la fausse promesse d'un emploi dans la construction. Il a été séquestré pendant plusieurs mois, avant d'être libéré. Malgré le succès des poursuites qui ont mené à la condamnation des 23 membres du réseau criminel et qu'il a, à l'instar des autres victimes, reçu le statut de réfugié au Canada,

Janos Acs n'a pu surmonter les conséquences de la traite humaine.

L'organisation criminelle Domotor-Kolompar a été démantelée en 2010. Vingt-trois membres de la famille élargie ont été reconnus coupables de diverses accusations entre 2012 et 2013. D'ailleurs, l'ASFC a annoncé cet été que les 20 membres de cette organisation criminelle avaient été déportés.

Malheureusement, Janos Acs a vécu sa liberté dans l'itinérance et la misère. Il passait

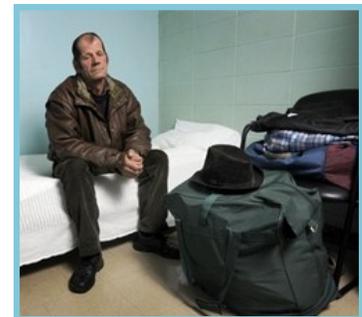


Photo: The Hamilton Spec

d'un refuge à l'autre, ayant du mal à trouver du travail. Ce suicide rappelle l'importance d'avoir des ressources à plus long terme pour soutenir les victimes de la traite.

*Nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.* ●

# Séminaire sur la traite humaine au Népal

En mars dernier, Louise Dionne, coordonnatrice du CATHII, a participé à un séminaire sur la traite humaine au Népal. Cet événement était organisé conjointement par le Mouvement international pour l'Union fraternelle entre les races et les peuples (UFER) et deux organisations népalaises: Shakti Samuha, la première organisation népalaise à avoir été créée par des survivantes de la traite humaine, et Pourakhi qui a pour but de créer un environnement favorable où



Photo: UFER

les droits des femmes migrantes népalaises sont respectés.

Les participants du séminaire ont entendu les témoignages de victimes et écouté les présenta-

tions sur la situation dans différents pays (Canada, Congo-RDC, Équateur, Haïti, Honduras, Inde, Italie, Népal, Pays-Bas). Les conclusions du séminaire ont mené à

l'adoption de la Déclaration de Katmandou ainsi que d'un Plan d'action local et international.

[Le rapport et le plan d'action sont disponibles en ligne](#) . ●

## La traite humaine au Népal



Le Népal a toujours été un pays de migrants, mais ces dernières années, il se vide littéralement de sa population. Chaque jour, quelque 1 500 Népalais quittent leur pays, depuis l'aéroport de Katmandou, pour aller travailler dans les pays du Golfe, en Malaisie ou en Corée du Sud. Pour ce pays de 27 millions d'habitants, cela a un impact important.

Après dix ans d'insurrection, la paix conclue en 2006 n'a pas eu

les effets escomptés. L'absence d'emplois, l'instabilité politique, la corruption effrénée, pousse chaque année davantage de jeunes à s'en aller. Le voyage tourne souvent à la tragédie. Des 1500 qui quittent, quatre ou cinq reviennent chaque jour dans un cercueil. Récemment, on apprenait que quelque 600 travailleurs népalais avaient trouvé la mort, ces deux dernières années, au Qatar, sur les chantiers de la Coupe du monde de 2022.

### Les Népalaises

Le sort de Népalaises est particulièrement inquiétant. L'ONU estime qu'elles seraient au nombre de 244 000 dans les pays du Golfe, âgées de 18 à 25

ans, domestiques pour la plupart. La réponse gouvernementale a été d'interdire aux Népalaises de moins de 30 ans d'émigrer dans les pays du Golfe. Une décision prise en août 2012 à la suite des scandales liés aux mauvais traitements (tortures, et viols) subis par ces jeunes népalaises.

La société népalaise s'organise, des organismes comme Pourakhi et Shakti Samuha s'unissent pour faire bouger les choses. Toutefois, la croissance rapide du phénomène et l'absence de volonté gouvernementale font reposer sur ces frêles organisations la lourde tâche de soutenir les rescapés de ce terrible exode. ●

## Activités des membres

Photo: CATHII  
Discussion suite à la présentation



### Formation

En juin, une session d'information sur la traite des femmes et des enfants a été offerte lors de la ren-

contre des regroupements Accompagnement et Femmes des Soeurs de Sainte-Croix. La rencontre avait lieu à l'Ermitage Sainte-Croix à Pierrefonds. Cette rencontre a réuni cinquante femmes engagées du Québec, de l'Ontario et des États-Unis.

### Rencontre UI et conférence

En juillet, la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM) a invité Michele Morek OSU est coordinatrice d'UNANIMA International (UI), une organisation non gou-

vernementale plaidant à l'ONU. Elle a présenté le rôle des communautés religieuses à l'ONU sur les thèmes de l'eau, de la traite humaine et de l'immigration

Des membres du CATHII ont profité de son passage pour la rencontrer et échanger avec elle sur des enjeux communs.

Une webdiffusion de la conférence de Michele Morek est disponible en ligne à l'adresse suivante :

[www.snjm.org/en/events/webcasts](http://www.snjm.org/en/events/webcasts) . ●

## Rapport : Prévenir la traite des femmes à Ottawa



PACT Ottawa a publié en juillet les conclusions du projet imPACT, une initiative qui vise la prévention et la réduction de la traite des femmes et des filles à Ottawa par la planification locale. Le projet a été réalisé en collaboration avec des organismes locaux suivants : Préven-

tion du crime Ottawa, le Service de police d'Ottawa et le Centre pour femmes St. Joe, ainsi qu'avec d'autres partenaires de la communauté œuvrant dans différents secteurs. Le projet a permis à PACT-Ottawa de mettre sur pied un plan directeur pour s'attaquer à la traite liée à l'exploitation sexuelle des femmes et des fillettes et sur les raisons fondamentales de ce crime. Les conclusions du rapport expose l'état de la prostitution dans la capitale nationale.

L'étude, qui a été menée entre juin 2013 et avril 2014, suggère que plus de 140 femmes ont été forcées à travailler comme prostituée à Ottawa et estime même qu'il pourrait y avoir beaucoup plus de victimes. Les données compilées se basent sur les personnes qui ont fréquenté des ressources d'aide afin d'obtenir du soutien.

Le rapport (anglais) est disponible en ligne : [Project imPACT Local Safety Audit Report](#) . ●

### PROCHAIN NUMÉRO

- Activités des membres
- Bilan annuel

### Pour nous joindre :

info@cathii.org

www.cathii.org

www.facebook.com/CATHII.info

twitter.com/Cathii\_info